

Paris, le 29 mai 2008

Communiqué de presse

Les deux directions du CNRS et de l'Inserm se sont rencontrées afin de définir les bases d'une réponse commune à la demande de la ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour une meilleure coordination de la recherche biomédicale en France.

Cette rencontre a permis de dégager les quatre principes sur lesquels doit reposer l'élaboration d'une stratégie commune :

- les évolutions proposées du dispositif national dans le domaine des sciences de la vie et de la santé doivent avant tout viser à une plus grande lisibilité et une simplification, tant pour les laboratoires et les chercheurs que pour les tutelles et les partenaires publics et privés, français et étrangers ;
- la stratégie commune doit, de façon équilibrée, mettre l'accent sur l'ensemble du continuum qui va de la recherche en biologie fondamentale à la recherche clinique ;
- l'organisation à mettre en place ne doit pas conduire au cloisonnement disciplinaire ou statutaire, mais au contraire garantir la fluidité des interfaces entre disciplines : mathématiques, chimie, physique, ingénierie, informatique, sciences humaines et sociales, sciences du vivant, recherche biomédicale, etc ;
- la définition d'une stratégie commune doit impliquer tous les partenaires et notamment les universités, le CEA et l'INRA. Le CNRS, au travers de plusieurs départements scientifiques, participe d'ores et déjà aux nouveaux "instituts thématiques" de l'Inserm dans leur rôle de coordination élargi à l'ensemble des opérateurs institutionnels intervenant dans le champ de la recherche biomédicale¹. Le CNRS propose, en accord avec la direction de l'Inserm, de copiloter ces "instituts thématiques" qui préfigurent les composantes d'une future organisation de concertation alliant biologie fondamentale et recherche de santé. L'élaboration des contrats d'objectifs et de moyens, que ces deux organismes doivent signer avec l'Etat d'ici la fin de l'année 2008, sera l'occasion de définir plus précisément cette organisation.

Les deux organismes se sont accordés sur une méthode de travail pragmatique : elle reposera sur un constat exhaustif de l'ensemble des outils d'intervention des deux organismes au niveau des laboratoires. Le but est que ces outils soient harmonisés et viennent servir de façon coordonnée la stratégie de recherche en sciences de la vie et de la santé. Cette simplification pourrait rapidement être mise en œuvre dans les unités par des pratiques plus homogènes en termes de procédures et de calendrier (affectation des moyens, instances scientifiques et d'évaluation, etc.).

➤ **Contacts presse :**

CNRS : presse@cnrs-dir.fr

Tel : 01 44 96 51 51

Inserm : presse@inserm.fr

Tel : 01 44 23 60 98

¹ Les thématiques du département des Sciences du Vivant du CNRS non concernées par les "Instituts Thématiques" de l'Inserm feront l'objet de discussions ultérieures.